



**École secondaire Barthélemy-Joliette**

345, Sir-Mathias-Tellier Sud

Joliette (QC) J6E 6E6

☎ 450 758-3754

📠 450 755-7299

Responsable : M. Mathieu Landry

☎ 450 752-1444

Site web de l'école :

[barthelemy-joliette.csssamares.gouv.qc.ca](http://barthelemy-joliette.csssamares.gouv.qc.ca)



**Boxe**



561 rue Champlain Joliette  
450-752-1444



## LA BOXE...

La **boxe** est un **sport de combat** pratiqué depuis le **XVIII<sup>e</sup> siècle** à un contre un, qui requiert des techniques de frappes.

Mais d'abord et avant tout, il faut retenir que c'est une discipline de vie. Encore aujourd'hui, plusieurs personnes ont une image très négative de la boxe. Pourtant, la plus grande valeur de ce sport est le respect.

En BOXE, les élèves seront initiés aux techniques et aux règles de la boxe amateur, qui leur permettront notamment de renforcer les valeurs défendues par cette discipline, soit : le courage, la confiance, l'estime ainsi que la maîtrise de soi.

De plus, le programme est idéal pour créer de nouvelles amitiés, découvrir un nouveau sport et surtout, motiver les jeunes à risque de décrochage scolaire.

## NOS OBJECTIFS

L'école de boxe compte déjà plusieurs champions, tant au niveau du Québec que du Canada. D'ailleurs, un de nos champions à eu la chance d'aller compétitionner en Allemagne et ramener la médaille de bronze.

L'équipe du gym Underground prône le respect, l'effort, le travail assidu et bien sûr, le plaisir du sport !



## SÉLECTIONS DES ÉLÈVES

Vous devez compléter le formulaire d'admission pour les programmes de Thérèse-Martin.

L'élève-athlète doit répondre aux exigences scolaires du programme. De plus, il doit

répondre aux exigences sportives et ne démontrer aucune contre-indication médicale à l'activité physique.

Les coûts peuvent varier en fonction du niveau de l'élève-athlète. Des frais substantiels seront demandés (équipement, frais affiliation, transport, compétitions, camps d'entraînement), prévoir environ 2200 \$.

Pour se rendre à l'entraînement, lequel débutera à 14 h 40, l'école verra à l'organisation du transport.

Le retour sera cependant assuré par le parent.